

Georges Gastaud à M. André Chassaigne, député PCF du Puy-de-Dôme.

Monsieur le député et cher camarade,

J'accuse réception de votre aimable lettre du 16 mars courant. Elle prouve que contrairement à tant de députés, qui se désintéressent totalement de leur langue, vous êtes conscient de la gravité de la question linguistique et que vous traduisez vos analyses dans vos actes. Pour notre part nous affirmons qu'il existe une POLITIQUE de substitution systématique de l'anglais au français, qu'elle est concertée entre l'Union européenne, le MEDEF et le gouvernement « français » et que cette forfaiture au regard de la constitution et de son article II est organisée dans le dos du peuple français, privé de tout débat sur l'arrachage linguistique en cours.

De notre point de vue, cette casse de la langue nationale est un aspect, d'ailleurs central, de la destruction des acquis sociaux, républicains et nationaux de notre pays.

Je la transmets aux gestionnaires de nos sites en leur demandant de la scanner et de la porter à la connaissance de nos lecteurs et correspondants.

Je vous signale que nous avons eu l'appui très ferme, tout d'abord de Georges Hage, ancien député du Douaisis, et que nous pouvons compter sur l'appui de votre collègue membre du PCF Jean-Jacques Candelier que je porte en copie. Ce député a même rédigé une proposition de commission d'enquête sur la situation linguistique dramatique de notre pays de plus en plus aliéné, sur ce plan comme sur tous les autres.

Merci encore de votre appui.

G. Gastaud, président du COURRIEL

PS : avec un petit bémol sur l'emploi de l'adjectif « domestique » à propos des langues discriminées au profit du tout-anglais patronal : pour désigner les langues nationales, mieux vaut nous semble-t-il employer cet adjectif d'autant plus qu'en français le mot « domestique » a une connotation, disons « ancillaire ». Quand d'ailleurs, une langue est confinée dans l'usage « domestique » (en Allemagne, le patronat dit « l'anglais à l'entreprise, l'allemand à la maison »), elle perd aussitôt tout prestige et entre en phase d'agonie ou du moins, de relégation.

Je me permets de mettre en copie ce message aux associations de défense de la francophonie (françaises et québécoises) amies du COURRIEL. Et bravo au passage pour votre condamnation de l'anglicisation des notices relatives à la sécurité par la compagnie Air « France » aussi mal nommée que la compagnie « France Telecom » (sans accents ni trait d'union, bien entendu).

Je me permets aussi de vous joindre deux textes du COURRIEL plus un billet rouge pour vous faire sourire.